



Maison des Sports de la Somme, 2 rue Lescouvé, 80000 Amiens

Tél : 06 50 59 94 22

Mail : secretariat.cdtt80@gmail.com

<https://www.cdtt80.com>

## Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 10 Février 2023

*Procès-verbal du 10 Février 2023, de 19h 10 à 21h50, à la Maison des Sports, sous la direction de la présidente faisant fonction: Sophie HENON*

Présents : DAMAY Francis, DUBOIS Jean-Claude, DUMINI Franck, HENON Sophie, HOUART Guillaume, OBRY Jean François, PIGOT Didier, PILLON Sonia, RECOUPE Régis, TATE Yves, TROGNEUX Aline, WALLET Jacky, WIDHEM Pierre.

Excusés : DELHOMEL Ludivine, DUPONT Sébastien, TATE Isabelle.

*La réunion commence à 19h10.*

### **Ordre du jour :**

Adoption du PV de la réunion précédente

Le PV du 09/12/2022 communiqué aux membres du comité est adopté.

### **COMMUNICATION DU PRESIDENT**

➤ Infos FFTT

➤ Infos Ligue

- Le championnat des Hauts de France, qualificatif pour les France aura lieu le 25 mars. Il n'y aura pas cette année de catégorie senior (les hommes n'étaient que 7 l'an dernier et chez les femmes, ce sont des juniores qui l'ont remporté).
- Il n'y aura plus de minoration de 100 points la saison prochaine pour le classement d'un joueur qui passe de l'UFOLEP à la FFTT
- Le club de Sin le Noble s'est désisté pour l'organisation des championnats de France benjamins minimes de mai 2023. Une solution avec le club de Lille est envisagée.
- Jacques Deschamps prend la responsabilité de l'homologation des tournois au sein de la commission sportive régionale.
- Suite à la démission de Jean Douilly, le président du CROS a sollicité la ligue pour une candidature d'une personne issue du tennis de table au conseil d'administration du CROS. Christian Briffeuil va proposer sa candidature.
- Information des clubs pour l'ANS. Une réunion en visio sera programmée en février.

### ➤ Infos CD

- La réunion sur les violences sexuelles a été annulée pour cause de maladie de l'intervenante. Nous avons décidé avec Claude Thuillier de changer d'association. Silence, à l'écoute vient de Normandie. Nous avons essayé d'organiser la réunion un samedi matin car cette association peut le faire (à l'inverse de la précédente) mais entre leurs dates dispos et les nôtres, cela a été impossible. Nous allons donc reprendre le créneau du vendredi soir (demande de réservation de salle à faire à la maison de Sports pour le 05 mai de 19 h à 20h30.
- Le criterium vétérans s'est bien déroulé. Le CD avait eu une demande de la part d'Arnaud Sellier qui ne pouvait être présent. Compte tenu de sa place aux championnats de France l'année précédente et de son motif d'absence lié au tennis de table (coach de la pro B), sa demande était recevable et il a été demandé à la commission sportive de statuer. Le vote a été favorable. Le vainqueur de la compétition en V 1 était donc qualifié et Arnaud en second. L'an dernier, les 2 premiers ont été qualifiés au niveau régional et le 3<sup>ème</sup> avait été repêché. Un courrier a été lu pour expliquer la décision aux participants. Finalement nous avons appris que les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> ont été repêchés cette année. Pour les prochaines années, cette compétition sera programmée en décembre, juste après la fin de la phase 1 de la compétition par équipes.
- La distribution des diplômes signés par Gilles Erb a commencé. Certains clubs ont été très contents. Cela nous amène à réfléchir sur le fait de rééditer les diplômes de fin de phase. Yves se chargera de l'impression puisqu'il a la matrice.
- Le club de TTMTE a fait une demande à la Ligue pour organiser une formation d'arbitre régional. Nous reprenons le dossier pour la proposer à l'ensemble du département. ( 50% à la charge du CD).
- Le club de l'ASTT a fait une demande d'homologation pour un tournoi national « Jacques Hélaine » le samedi 6 mai validée au nom du comité.
- Le club d'Abbeville a demandé à organiser un job dating à la FFTT pour le mois de juin.
- Le club de Roye a contacté le CD par l'intermédiaire de M. Derobert car la mairie veut les faire déménager à la place de l'ancienne patinoire. Une délégation du club sera reçue le 20 février. Francis pourra les accompagner et le CD fera un courrier de soutien si besoin.
- Une altercation a eu lieu lors de la première journée de championnat entre 2 joueurs de Muille Vilette et Eppeville. L'origine prend sa source la saison dernière. Le conflit avait été tranché par l'IRD mais les protagonistes se sont revus ce 22 janvier. Le président de la Ligue a souhaité ne pas engager de poursuites disciplinaires mais il nous a été demandé de prendre les mesures nécessaires pour éviter à l'avenir et dans la mesure du possible une confrontation entre ces équipes.
- Il avait été demandé aux membres du CD de se positionner éventuellement sur le poste de référent ANS avant Noël : un membre du comité qui pourrait étudier quelques dossiers de clubs demandant une subvention ANS, en binôme avec quelqu'un d'un autre département. Des membres de la ligue sont à même de nous aider et nous expliquer le fonctionnement, ce qui pourrait aussi être intéressant si l'on fait partie d'un club qui demande une subvention afin d'en apprendre plus dessus. Personne ne s'étant manifesté, ce sera la présidente qui sera responsable ANS. Régis pourra l'aider mais il n'y a qu'un seul représentant qui signe la charte et qui gère les dossiers.
- Suite à de récents incidents cardiaques de joueurs, il serait utile de prévoir une formation en local par les pompiers, notamment sur l'utilisation du défibrillateur.
- De même, il a été mentionné par certains membres de réfléchir sur un rappel des litiges et de revoir le règlement des plateaux jeunes afin de rappeler l'importance de l'encadrement des jeunes pour les équipes extérieures et de la présence d'un responsable de salle.

## PÔLE COMPETITION

### ➤ COMMISSION SPORTIVE

- Bilan de la phase 1 et phase 2 du championnat par équipes des Jeunes  
Phase 1 : 9 équipes en D 1 (1 poule), 9 équipes en D 2 ( 2 poules) et 21 équipes en D 3 ( 3 poules)  
Phase 2 : en D 3 -2 équipes non réinscrites et 4 nouvelles équipes

(note aux clubs sur le comportement exemplaire des participants. Le responsable local du plateau fait fonction de juge arbitre).

- Point sur les prochaines compétitions à venir en 2023 : voir diapo

#### Répartition des compétitions départementales par clubs

Compétition	Date	Nombre de tables à prévoir	Lieu
Compétition de reprise Adultes par Classement (ANNULATION)	11/09/2022	10-12 tables	ABBEVILLE (1)
Critérium fédéral tour 1	15 et 16/10/2022	14 tables	BERNAVILLE
Critérium fédéral tour 2 ??	03 et 04/12/2022	14 tables	AMIENS STT
Top Détection Jeunes (départemental)	07/01/2023	12-16 tables	ABBEVILLE
Coupe nationale vétérans	08/01/2023	6-8 tables	ROYE
Open féminin	14/01/2023	8 tables	VILLERS-BRETONNEUX
Critérium Vétérans	15/01/2023	10-12 tables	FLIXECOURT
Critérium fédéral tour 3	28 et 29/01/2023	14 tables	RUE
Championnat de la Somme (finales par catégories d'âge) (*)	26/02/2023	20-24 tables	AMIENS STT
Critérium fédéral tour 4	11 et 12/03/2023	14 tables	ABBEVILLE et VAUCHELLES ou FLIXECOURT
Coupe de la Somme Jeunes sous forme d'interdistricts)	25/03/2023	16 tables	EPPEVILLE
Finales par classement	26/03/2023	16 tables	RUE
Coupe de la Somme adultes qualifications	26/05/2023	24 tables (plusieurs lieux)	FLIX ECOURT BERNAVILLE et VAUCHELLES
Challenge PBM	03/06/2023	10-12 tables	VILLERS BRETONNEUX
Coupe de la Somme adultes finales sur la journée	10/06/2023	24 tables (lieu unique)	MONTDIDIER

A noter un problème informatique bloquant pour programmer les parties et saisir les résultats dans Spid de la Coupe Nationale des Vétérans disputée le 08/01/2023 : non résolu , à ce jour.

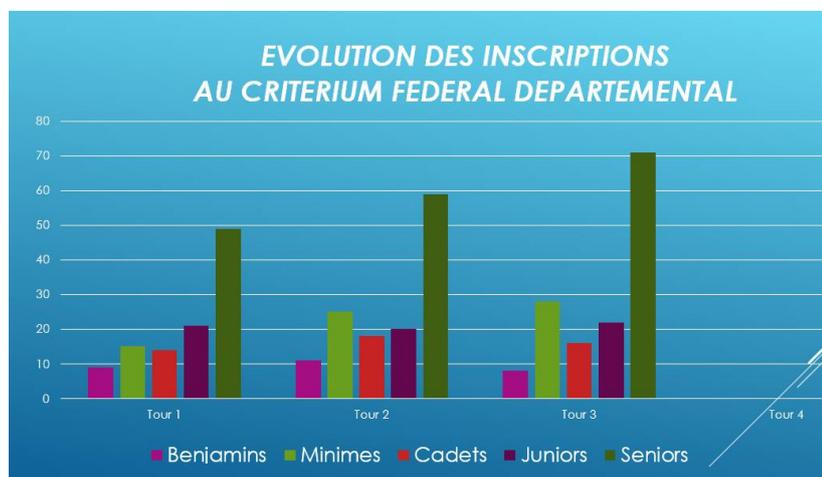
#### Désignation des JA par compétition

Compétition	Nombre de tables à prévoir	Lieu	JA (JAA)
Compétition de Reprise 12/09	?	ABBEVILLE	ANNULATION
Critérium fédéral tour 1	20-24 tables	BERNAVILLE	Dany BOURRE +JR SELLIER
Critérium fédéral tour 2	20- 24 tables	AMIENS STT	Sonia PILLON + C TOILLIER

Coupe Nationale Vétérans	8 tables	ROYE	Sonia PILLON
Critérium Vétérans	12 -14 tables	FLIXECOURT	Dany BOURRE
Top Détection Jeunes	12-16 tables	ABBEVILLE	Sébastien DUPONT
Open féminin	10-12 tables	VILLERS-BRETONNEUX	Sonia PILLON
Critérium fédéral tour 3	20-24 tables	RUE	Sonia PILLON+ 1 JAA
Championnat de la Somme	20-24 tables	AMIENS	Dany BOURRE+ JR SELLIER
Critérium fédéral tour 4	20 -24 tables	ABBEVILLE et 1 autre site	Sonia PILLON+ 1 JAAet S. DUPONT puis C. BOULOGNE sur un autre site
Coupe de la Somme Jeunes (sous forme d'interdistricts)	12 tables	EPPEVILLE	Sébastien DUPONT
Finales par classement	18 -20 tables	RUE	Sonia PILLON + 1 JAA
Coupe de la Somme adultes qualifications	24 tables ( 3 sites)	FLIX ECOURT BERNAVILLE VAUCHELLES	1 JA par site
Challenge PBM	10-12 tables	VILLERS BRETONNEUX	Sébastien DUPONT
Coupe de la Somme adultes	24 tables (lieu unique)	MONTDIDIER	Sébastien DUPONT

S'il faut se réjouir de ces affluences sur les compétitions du CD80. Il nous faut revoir à la hausse le nombre de table nécessaire pour chaque compétition

Cette problématique du nombre de tables peut aussi se poser pour les autres compétitions individuelles : Championnat de la Somme, Finales par Classement ...



- Réflexion sur l'organisation du Critérium Fédéral et sur les difficultés logistiques pour avoir assez de tables (vu le nombre croissant de participants) pour les tours 3 et 4.

\*Le point sur le Critérium Fédéral : un nombre exponentiel de participants

Tour 1 : 102 participants dont 58 Jeunes et 44 Adultes

Tour 2 : 129 participants dont 72 Jeunes et 57 Adultes

Tour 3 : 164 participants dont 88 Jeunes et 76 Adultes

Les solutions alternatives :

. Concernant le Critérium Fédéral, il est essentiel d'organiser la compétition sur 20 à 24 tables (sur une ou deux salles selon les possibilités en **JA2**).

- Sur 2 sites proches géographiquement (Vauchelles et Abbeville, Flixecourt et Bernaville...) Donc le Tour 4 se déroulera à Abbeville et aussi dans un autre club ( Vauchelles ou Flixecourt), les 11 et 12/03/2022 avec 2 JA 2.

**Le Championnat de la Somme :**

Un licencié inscrit sur le tour 3 et qui va s'inscrire le tour 4 ne règle pas de droits d'inscription s'il a une certitude de participation du dit licencié au tour 4 .

## **Les Interdistricts : ( ex-Coupe de la Somme des Jeunes)**

Retour sur la communication et les documents à faire sur les interdistricts Jeunes : voir diapo  
Règlement à relire, point sur les récompenses (à voir avec Sébastien)

## **La Coupe de la Somme adultes ( tour final )**

La finale sur une journée de la Coupe de la Somme à Montdidier (au lieu d'une demi-journée) ; rien n'a été défini sur le plan de l'organisation. C'était une proposition d'un ancien membre mais suite à sa démission, il n'y a pas eu de réflexion supplémentaire sur la structuration horaire de cette journée. On reste donc sur la solution habituelle des dernières années : la compétition commencera à 9 h.

### ➤ **COMMISSION ARBITRAGE**

- Point sur la formation :

La formation d'arbitre régional aura lieu à Rue.

Pour rappel, il s'agit de 2 journées pour un coût de 92€, remboursé à 50% par le CD.

Cécile Toillier a obtenu son JA2 (stage pratique validé le 28/01/2023).

### ➤ **COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS**

- Point sur les règlements des compétitions départementales et actualisation sur le site

Les règlements des différentes compétitions départementales sont mis à jour au fil de l'eau. Il manque encore le championnat par équipes et le criterium fédéral.

### ➤ **COMMISSION TECHNIQUE**

- Point sur les stages 2023 :

du 27 au 29/12/2022 : 28 participants

du 21 au 23/02/2023 à Villers Bretonneux

- Projet de convention d'une structure de formation avec l'ASTT et St Martin

L'ASTT a envisagé de créer une section en partenariat avec St Martin. Il s'agissait de l'ouvrir pour ses jeunes licenciés. Claude Thuillier aidait à structurer le projet. Il m'en a parlé et je trouvais que c'était une bonne idée mais que la restriction à un club pouvait empêcher des jeunes du département d'en profiter ou au contraire de devoir être à l'origine de changement de clubs pour pouvoir en bénéficier. Claude a donc vu avec Arnaud Sellier qui a intégré le CD à la convention (qui a été envoyée par mail pour info aux membres). La section est donc ouverte à tous les clubs et même aux entraîneurs qui pourront venir assister à des séances.

On ne peut pas parler de mini pôle espoir car ce n'est pas du haut niveau à proprement parler. Mais le fonctionnement est calqué dessus avec possibilité d'internat et entraînement sur St Martin (le midi) et rue Gauthier dans l'après-midi.

Comme indiqué dans la convention, pour que le projet soit viable, il faudrait entre 6 et 10 joueurs de cycle 3 (du CM1 à la 6° dans un premier temps). Les élèves joueraient 10 heures par semaine.

A la lecture de la première version de la convention, j'ai tenu à rajouter le CD dans le comité de pilotage, notamment pour avoir un pouvoir de décision dans le recrutement. J'ai aussi demandé à ce que soit supprimée la double mention de frais, un montant pour les licenciés ASTT, un montant pour les autres. Le montant sera identique pour tous, à charge ensuite à chaque club de contribuer pour leurs joueurs. Cela occasionne des frais pour l'ASTT puisque le référent fait les entraînements, fait les déplacements avec les élèves, assiste aux réunions... Le club ne répercute pas la totalité des charges aux familles.

Pour renforcer le rôle du CD, notre engagement est de promouvoir la structure. Nous pourrions aussi envisager une aide matérielle (balles, intervention d'Aline) ou financière (un fixe par an à diviser par le nombre de joueurs).

Le comité a voté pour la signature de la convention et envisage de dégager une enveloppe financière pour l'année prochaine.

## PÔLE DEVELOPPEMENT

### ➤ COMMISSION FEMININES

#### - Bilan de l'open féminin

La journée a connu un grand succès avec 60 inscrites venant de 16 clubs.

En loisirs : 13 (jeunes) + 7 (adultes)

En licenciées : 15 (en 500) – 17 (en -600) – 8 (en +600)

Voir le bilan d'Isabelle sur le site. 2 réflexions : sur l'arbitrage et sur les matchs de classements

#### - Journée internationale des Droits des femmes (le 08/03/2022)

A l'occasion de cette journée, le comité pourrait proposer aux clubs volontaires de participer à des actions ponctuelles, échelonnées sur le mois de mars :

- Tournoi un gars / une fille, formule relais par exemple sur 55 pts

- Tournoi joueuse et non joueuse ou mère / fille

- journée des copines

- séances Fit Ping Tonic ...

Chaque club se manifeste auprès de nous. Le CD fournit un kit de communication à imprimer (affiche personnalisable et flyers) + des bracelets comme goodies (123€ les 200)

Pour inciter : bon d'achat RG au club faisant enregistrer le plus de licences événementielles ?

Le comité pourrait aussi envisager un stage d'une journée regroupant les féminines (voir 26/03)

#### - perspectives pour 2023/2024

- On part d'un constat qui croise le nombre de participantes à l'open féminin et l'absence de championnat départemental féminin. Comment supprimer ce paradoxe ?

- axes de travail :

Travailler la communication sur le ping féminin et valorisation des actions

Réflexions sur les actions à mener

Etat des lieux des licenciées

Enquête auprès des clubs : promotionnels, besoins, idées, championnat

- Le comité doit envisager de nouveau la création d'un championnat départemental féminin et adopter un règlement souple. Plusieurs options pourraient être envisagées :

Equipe de 2 ?

Plateau ? Regroupement ?

Inter-Equipes = entente de clubs

## PÔLE FINANCIER

### ➤ COMMISSION BUDGET

- Point sur les finances au 10/02/2023

- Projet de convention Ligue / FFTT : le projet étant en stand by, il n'y a donc aucune incidence sur le budget pour l'instant.

- Adhésion au comité du fair play (55€)

- Mieux rétribuer les clubs organisateurs de compétitions départementales (pour, par exemple, récupérer la collaboration du club d'Albert pour le CF mais aussi pour la Finale par Classement) comme le font certains CD des Hauts de France.  
Il faut savoir que contrairement à d'autres CD, le CD Somme fournit gratuitement les balles de compétitions aux clubs et rétribue aux clubs 4 euros par tables et par journée.  
**Le comité décide donc de rajouter 80 euros forfaitaires attribués aux clubs organisateurs par compétition, à compter de la saison prochaine et aussi d'attribuer une somme forfaitaire de 50 € au JA 2 et JA 3 pour la préparation des compétitions individuelles à compter de la saison 2022/2023**

➤ COMMISSION LOGISTIQUE

- Point sur le matériel pour les compétitions

Nous avons évoqué l'achat d'un micro et d'un podium. Sophie rajoute l'idée d'un kakémono pour la communication du CD.

Une cafetière a été achetée pour l'équipe technique.

- Point sur les récompenses à venir

Une commande a été passée pour les récompenses concernant le championnat de la Somme et les finales par classement, avec gravure détaillée (nom de la compétition, année et catégorie).

Il restera la coupe de la Somme, les interdistricts et le challenge PBM.

- Point sur l'équipement des interdépartementaux : Voir avec Aline la formule de cette compétition.

- Sponsoring avec RG Sport : fin de la convention en Aout 2023

## QUESTIONS DIVERSES

\*Frais de réengagement des équipes en 2ème phase : 50 % du tarif

\*Forfait ponctuel d'équipes en raison de déplacements lointains : pénalité de 40 € au niveau de la Ligue. Au niveau départemental : voir sur le fascicule « Reflets » mais amendes non appliquées. A prévoir une amende de 20 €, à compter de la saison prochaine. (rappel au moment de l'inscription des équipes pour la saison suivante.

\*Date limite des inscriptions pour une compétition : prévoir le lundi de la semaine de la compétition.

\* Corpo : prévoir récompenses et gravures

Prochaine réunion : en juin

Prochaine date de l' A.G : Samedi 09/09/2023

*La réunion est terminée à 21h50*

Didier PIGOT,  
Secrétaire Général

Sophie HENON  
Présidente faisant fonction